



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
06.07.2006
Date de la convocation des conseillers :
06.07.2006
point de l'ordre du jour no:
12

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 14 juillet 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Knaff, Hildgen, Codello, Wohlfarth, Zwally, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal
Absents: Spautz, échevin, Jaerling, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Modification budgétaire pour l'exercice 2006 – Service : Théâtre municipal

Considérant que certaines prévisions des dépenses ordinaires inscrites au budget arrêté de l'exercice 2006 sont à adapter ;

Vu la lettre afférente de Monsieur le directeur du Théâtre municipal du 30 juin 2006, aux termes de laquelle il demande la modification suivante :

Article	Libellé	Crédit actuel	Augmentation	Nouveau crédit
3/0813/6170/016	Cachets des troupes, droits d'auteurs	650.000 €	11.000 €	661.000 €

Considérant que ce crédit supplémentaire sera couvert par un transfert de l'article 3/0800/6175/011 « Création, animation et échanges transfrontaliers » ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Vu les articles 119, 127 et 132 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 concernant l'introduction de demandes de crédits spéciaux et supplémentaires ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

d é c i d e à l'unanimité

de modifier le budget ordinaire de l'exercice 2006 suivant le tableau ci-dessus.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 27/07/2006

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal, Le bourgmestre,

Suivent les signatures

Date qu'en tête